

Date de convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
30 novembre 2023	7	0	1	4

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2023.

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 22 juin 2023 ;

DÉCIDE

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 22 juin 2023.

La Présidente du SERM

Rachel BURGY

